

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le quinze septembre à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire.

Etaient présents : MM. Dominique DHUMEAUX, Maxime BARILLEAU, Philippe BERGUES, Aurélien AUBERT, Yoann BEREL, Jean-Claude CHAMPION, Jean-Luc LOUEDEC, Laurent NICOLLE, Mmes Christine BOUCHER, Yolande GUÉRIN, Marion LE BLAY, Fanny MAUBOUSSIN, Jocelyne PAVY, Sidonie QUERVILLE

Etait absente excusé : Mme Emilie GERVAIS

Date de convocation : 9 septembre 2021

Date de publication : 17 septembre 2021

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Madame Emilie GERVAIS a donné procuration à Madame Fanny MAUBOUSSIN.

Secrétaire de séance : Philippe BERGUES

Formant la majorité des membres en exercice.

Le procès-verbal de la séance du 7 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

////////////////////////////////////

Ordre du jour

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour de la séance. Il demande si le conseil souhaite ajouter d'autres points. Monsieur Yoann Berel souhaite aborder le sujet du restaurant scolaire. Fanny Mauboussin demande s'il est possible de discuter du sens de circulation dans le lotissement Les Grands Jardins.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'ajouter les points suivants : demande de rétrocession d'une concession dans le cimetière communal et numérotation de voirie pour une parcelle de la rue de la Corbinière. Les élus présents donnent leur accord pour l'ajout de ces points à l'ordre du jour de la séance.

////////////////////////////////////

Décisions municipales dans le cadre des délégations du maire (21.69)

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu la délibération n°20.25 en date du 25 mai 2020 par laquelle le conseil municipal a délégué à son Maire et pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions,

////////////////////////////////////

Lotissement Les Grands Jardins II : compte-rendu de la rencontre avec Sarthe Habitat

Faisant suite au courrier adressé à Sarthe Habitat les informant du projet de lotissement Les Grands Jardins II, une rencontre s'est déroulée entre M. le Maire et Mme ODEAU, directrice commerciale.

Sarthe Habitat semble intéressé par le projet de béguinage et la construction de deux logements. Un second rendez-vous est prévu prochainement.

////////////////////////////////////

Station d'autopartage Mouv'nGo : nouveau dispositif Clem en expérimentation

Suite aux dysfonctionnements répétitifs rencontrés sur la borne depuis sa mise en service, la commune a alerté Clem et Nexans par courrier en mars 2021. Par conséquent, la société Clem a décidé de mettre en expérimentation sur la station d'autopartage de Fercé-sur-Sarthe, un dispositif de récupération des clés de la Renault Zoé. Cette expérimentation est d'une durée de six mois.

////////////////////////////////////

Proposition d'adhésion au dispositif départemental « Les Sentinelles de la forêt » (21.70)

Le Conseil Départemental de la Sarthe et le Service Départemental d'Incendie et de Secours ont créé le dispositif « Les Sentinelles de la forêt ». Ce nouvel outil a pour objectifs de sensibiliser la population au risque « feu de forêt » afin de développer la prévention et de l'inviter à donner l'alerte en cas de début d'incendie.

En adhérant à ce dispositif, la commune signe une convention avec les deux entités créatrices. Des panneaux de signalisation sont installés, financés à parts égales par la commune et le Conseil Départemental, et une charte est signée avec les personnes identifiées comme « sentinelles de la forêt ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Souhaite** adhérer au dispositif « Les Sentinelles de la forêt »
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention

////////////////////////////////////

Devenir de la parcelle mise à disposition par Madame CIMAZ

Monsieur le Maire rappelle la situation.

Depuis 2018, Madame CIMAZ met à disposition de la commune la parcelle cadastrée section C numéro 310, d'une superficie de 250 m². Cette parcelle située en bordure de la rue du Mans, est actuellement utilisée comme surface de stationnement.

Madame CIMAZ souhaite vendre cette parcelle. Dans l'attente de réception d'une offre de sa part, le conseil municipal fait part de son intérêt quant au potentiel achat par la commune de cette parcelle.

//

Cimetière communal : rétrocession d'une concession (21.71)

Une personne est titulaire d'une concession dans le cimetière depuis 1996 et pour une durée de 50 ans. Aujourd'hui, le concessionnaire souhaite rétrocéder sa concession à la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Accepte** la rétrocession de la concession n°137
- **Autorise** Monsieur le Maire à reverser la somme de 150,00 euros au concessionnaire, correspondant à la période de 25 ans restant à courir jusqu'à l'échéance de la concession

//

Numérotation de voirie : parcelle rue de la Corbinière (21.72)

Vu le permis de construire pour une maison rue de la Corbinière,
Considérant la nécessité d'attribuer un numéro de voirie à cette parcelle,
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Attribue** le numéro suivant :
 - 5 rue de la Corbinière

//

Affaires diverses

- Le Congrès des Maires se déroulera à Paris, du 16 au 18 novembre.
- La distribution des sacs ordures ménagères est fixée au vendredi 3 décembre (16h-18h30), samedi 4 décembre (9h30-12h) et lundi 6 décembre (16h30-19h).
- Marion LE BLAY rend compte de la rentrée scolaire, des effectifs et des services périscolaires.
- Il est proposé l'acquisition de rehausseurs pour les élèves de petite section déjeunant au restaurant scolaire.
- Des riverains ne respectent pas le sens de circulation de la rue des Grands Jardins. Un courrier va prochainement être adressé aux habitants du lotissement.
- Prochaine réunion de CCAS : mardi 12 octobre à 19 heures.
- Prochain conseil municipal : mercredi 20 octobre à 20 heures.

La séance est levée à 22h03.

////////////////////////////////////
Ce compte-rendu comporte les délibérations numérotées de 21.69 à 21.72.

M. Dominique DHUMEAUX	M. Philippe BERGUES	Mme Marion LE BLAY	M. Maxime BARILLEAU
M. Aurélien AUBERT	M. Yoann BEREL	M. Jean-Claude CHAMPION	M. Jean-Luc LOUEDEC
M. Laurent NICOLLE	Mme Christine BOUCHER	Mme Emilie GERVAIS	Mme Yolande GUERIN
		Absente excusée	
Mme Fanny MAUBOUSSIN	Mme Jocelyne PAVY	Mme Sidonie QUERVILLE	